

Quelques remarques sur le programme de Terminale : option « Sciences sociales et politiques »

Par Julien Fretel et Patrick Lehingue

En tant qu'enseignants-chercheurs en science politique nous avons souhaité participer au débat sur les nouveaux programmes de sciences économiques et sociales en général et plus particulièrement sur celui de l'option « sciences sociales et politiques » en particulier. Non sans réticence. Nous regrettons en effet que ces réformes se fassent sans les principaux intéressés, à savoir les enseignants de sciences économiques et sociales. Faute d'évaluation de l'existant et en l'absence d'une large consultation des professionnels de l'enseignement et de la pédagogie, ces changements de programme au forceps sont d'un autre temps. Nous nous étonnons que des « experts » puissent accepter de travailler ainsi. En attendant que ces programmes soient revus et corrigés le plus rapidement possible, nous avons voulu prendre au sérieux le projet de programme de l'option « sciences sociales et politiques » et le discuter, l'intérêt immédiat des élèves étant plus fort que toute autre considération.

C'est en raison de nos expériences d'anciens professeurs de sciences économiques et sociales et, aujourd'hui, de professeurs de science politique, des commentaires que nous ont adressés certains de nos collègues, de nos propres réflexions et bilans à partir des cours que nous effectuons notamment en première année d'université de droit et science politique, que nous nous croyons légitimes à adresser les remarques qui suivent. Le style court et direct que nous avons emprunté pour réagir au plus près du programme peut apparaître sans doute quelque peu véhément. Mais c'est le jeu du commentaire point par point. C'est en tout cas avec beaucoup de sérieux et de conviction que nous adressons cette analyse à l'inspection.

La science politique dans les sciences économiques et sociales

Afin de mieux préciser le sens de nos propos, il nous semble d'abord utile de rappeler quelques « évidences » sur lesquelles se fonde la science politique française aujourd'hui.

- De la même manière que les sciences économiques et sociales aident à mieux comprendre le fonctionnement général de nos sociétés contemporaines, en accordant une place privilégiée aux questions économiques et sociales - et/ou sociétales -, une option de « sciences sociales et politiques », si l'on s'en tient à l'esprit qui inspire les SES, devrait avoir pour projet de resserrer la focale sur les comportements et les institutions politiques en puisant dans ce qui caractérise la démarche pluridisciplinaire et le souci de l'empirie pour mieux comprendre comment le politique, enserré qu'il est dans les rapports économiques et sociaux, prend racine et forme dans nos sociétés actuelles. La science politique telle qu'elle est majoritairement pratiquée dans les universités françaises et dans les IEP est elle aussi nécessairement pluridisciplinaire (recours à la sociologie, à l'histoire, à l'économie, à l'anthropologie, etc.) et expérimentale, c'est-à-dire inductive et/ou hypothético-déductive. Aussi, la science politique, comme les SES, s'efforce-t-elle de rappeler autant que possible que le politique – ou la politique – est une forme spécifique de relation sociale qui a partie liée

avec l'économie et la structure sociale, entre autres. C'est la raison pour laquelle la science politique peut être également dite « sciences sociales du politique » et que l'intitulé « sciences sociales et politiques » nous paraît tout à fait opportun. En ce sens, les sciences sociales du politique sont prioritairement l'étude des mécanismes de politisation, entendus ici comme l'ensemble des processus par lesquels des institutions, des rites, des événements, des rapports de force, des rapports de classe, des rapports de production, des croyances et/ou des groupes sociaux, etc. deviennent, par des effets de requalification et d'institutionnalisation, aux yeux des citoyens, des médias, des autorités publiques comme des savants, « politiques ».

- La science politique est certes le quasi-monopole académique du politiste. Le politiste est celui qui prend pour objet la politisation et/ou la politique - comme l'économiste est celui qui, principalement mais non exclusivement, prend pour objet ce qui est reconnu socialement et historiquement comme « économique » – à l'aide d'outils de sciences sociales. La science politique est donc une discipline définie par ses objets plus que par une quelconque originalité épistémologique. Mais rien ne distingue sur le fond comme sur la méthode le politiste de l'historien, du sociologue ou du spécialiste de sciences économiques et sociales, etc. Le politiste est un anthropologue au sens large du terme qui mobilise les acquis des sciences sociales pour mettre au jour, grâce à l'observation, les conditions de production du politique ainsi que les effets que cette politisation peut avoir sur les rapports socioéconomiques et socioculturels. On l'aura compris, les manières de faire et de voir des politistes ne présentent pas de traits distinctifs avec les spécialistes des sciences économiques et sociales. Car la science politique, comme les sciences économiques et sociales, est une discipline faite de croisements constants entre ce qui est économique, social et politique et donc, par conséquent, elle est faite de mélanges maîtrisés entre sciences économiques politique et sociales.

Remarques générales sur l'option « sciences sociales et politiques » :

- Le titre d'abord. Littéralement il indique bien que « sciences sociales » et « politiques » - doit-on comprendre « sciences sociales et sciences politiques » ? Nous ne le saurons pas ! - peuvent sinon ne faire qu'un, du moins se composer et se conjuguer. Ce titre, qui paraît revenir aux principes fondateurs des sciences économiques et sociales, aurait pour lui notre plein accord s'il ne trahissait deux aspects. D'une part, il fait cruellement contraste avec le reste des nouveaux programmes qui institutionnalisent le cloisonnement disciplinaire en sciences économiques et sociales. Cette option serait-elle alors une anomalie ? Une décision absurde ? Il faudrait que les auteurs s'expliquent sur ce point. Si cette « anomalie » est assumée et revendiquée, pourquoi penser par conséquent la pluridisciplinarité ici et pas ailleurs (dans l'option d'économie par exemple et dans une partie écrasante du programme de 1^{ère} et Terminale) ? Quelle justification les experts pourraient-ils nous apporter ? Est-ce une concession ? Une conviction ? D'autre part, l'intitulé, quand vient la lecture du programme, devient rapidement sinon incohérent, du moins énigmatique. Pourquoi en effet appelle-t-on ainsi cette option alors que le terme « sciences sociales » est malheureusement plus cosmétique que programmatique ? Rarement, en effet, il y est vraiment question de réinscrire la politique dans le jeu complexe des rapports sociaux et économiques. Cette option, paradoxalement, est une option de science politique sans que n'apparaissent pleinement la

démarche des sciences sociales ni le souci de saisir le politique dans le monde économique et social ! Or, aussi étonnant que cela puisse paraître, plus la science politique est isolée des sciences sociales et plus elle s'appauvrit et manque ses objectifs premiers.

- Nous regrettons ensuite l'absence d'un préambule présentant cette nouvelle option. Il aurait été en effet utile de savoir dans quel esprit, avec quels objectifs et quelle pédagogie les experts entendaient mettre en œuvre cette option. Un programme est un texte officiel que les enseignants et les élèves peuvent consulter et « prendre au mot ». Ici, les auteurs se sont soustraits à ce devoir d'explicitation. Un préambule nous aurait peut-être exonéré des remarques qui précèdent.

- Ce programme est bien trop long. Les enseignants n'auront pas le temps de le réaliser. Faut-il rappeler aux experts que l'apprentissage d'une discipline ou d'une matière requiert de la patience, de nombreuses exemplifications, de la pédagogie en boucle. Mieux vaut s'arrêter longuement sur un processus électoral, sur les résultats d'une élection locale ou sur l'animation d'un bureau de vote un jour d'élection pour que l'approche écologique du vote devienne éclairante que de chercher à balayer tout un « programme » qui a l'ambition de présenter les grandes lignes de ce que serait une introduction plus que classique – voire par trop traditionnelle - à la science politique à l'université ou à Sciences Po. Cette option comporte au moins un chapitre de trop !

- Ce programme est austère et lointain. Il a oublié de chercher à susciter l'intérêt des *questions* de sciences sociales et politiques chez les élèves en partant d'enjeux saillants et contemporains. Il est dommage et dommageable que les experts n'aient pas pensé intégrer des méthodes et des expérimentations pour rendre l'apprentissage plus efficace et passionnant. Pourquoi cette option ne donne-t-elle pas le « goût de l'enquête de terrain » ? Pourquoi oublie-t-elle que la science politique, comme toutes les sciences sociales, se pratique autant qu'elle s'enseigne, qu'elle s'enseigne, bien souvent, en se pratiquant. Ici, alors que l'élection présidentielle se profile, qu'un établissement scolaire et la commune dans laquelle il est situé peuvent être les théâtres de scènes particulièrement « politiques », il semble que les experts aient au contraire souhaité que les élèves oublient ce qui les entoure - et ce qui nous entoure, nous politistes et enseignants -, et, de surcroît, que ce qui les entoure puisse être digne d'attention, d'observation et de compréhension !

Remarques par chapitre et sous-chapitres :

1. Les régimes et systèmes politiques

- Il existe meilleure entrée en matière. Pourquoi faire si aride et si décourageant ? Les lycéens pourraient sans doute être davantage stimulés avec un thème plus vivant et plus réaliste. L'anthropologie politique, par exemple, permettrait d'entrer intelligemment dans le

vif du sujet, de « dépayser » les élèves pour les interroger *a contrario* sur ce qu'est le pouvoir politique, un gouvernement, un chef, un État etc., de lutter contre certains ethnocentrismes et, enfin, de montrer que le politique ne prend sens que dans une société donnée, au cœur des relations sociales, économiques, religieuses, etc.. Bien que cela puisse constituer une rupture avec des habitudes académiques, il est préférable, de notre point de vue, de commencer par de la sociologie politique plutôt que par un panorama des régimes et des systèmes juridiques. Aidons les enseignants à faire aimer cette option. Aidons les élèves à comprendre progressivement ce qu'apportent les sciences sociales du politique. Les travaux de Levi-Strauss, Clastres, Evans-Pritchards et Godelier, etc., pourraient être de magnifiques lectures introductives.

1.1 Quelles sont les composantes juridiques des régimes politiques démocratiques ?

- La question est mal posée. Si ce chapitre juridico-centré doit rester en l'état, mieux vaut se demander alors « quels sont les cadres juridiques des régimes politiques ? », à la condition bien sûr de savoir comment introduire la question du droit et de ses usages dans l'étude des systèmes politiques. Aussi, cette sous-partie donne-t-elle l'impression que les régimes sont principalement des cadres juridiques. Or une sociologie politique des régimes politiques montre que ces derniers dépendent pour une large part des façons de faire de la politique, d'un état de la civilisation des mœurs politiques, des formations partisans, des modes de financement, des modes de scrutin, des transformations socio-morphologiques du personnel politique et des usages sociaux et stratégiques du droit constitutionnel ! Ce n'est pas ce qui apparaît. Grand est alors le risque de se retrouver confronté à deux difficultés : aborder la question des régimes d'une part pour se préparer, d'autre part, à étudier la place du droit dans les régimes. Ce 1.1 peut devenir envahissant.

1.2 Comment s'organise la compétition politique en démocratie

- Citons d'abord : « *Centré sur le gouvernement représentatif, ce point permettra d'étudier les enjeux de la compétition électorale contemporaine. Une attention particulière sera accordée à la place des organisations partisans et aux effets des modes de scrutin (majoritaire, proportionnel notamment) sur la sélection des gouvernants. On identifiera la difficulté particulière rencontrée pour assurer une représentation équitable des deux sexes en politique. On s'interrogera sur les évolutions de la vie démocratique contemporaine en Europe et notamment les places respectives de la démocratie représentative et d'autres figures de la démocratie (participative, délibérative)* ». Ces formulations nous paraissent inappropriées et irréalistes car abordant trop de questions et de problèmes à la fois. Elles semblent en effet ignorer dans quelles conditions spatio-temporelles le programme peut être réalisé. Trop d'objectifs sont contenus dans ce sous-chapitre. La compilation de questions jetées en vrac est l'ennemi d'un programme qu'on effectue réellement. Plutôt que de partir de choses plus connues et plus restreintes, à savoir les élections et l'histoire du vote en démocratie, on part du plus abstrait (modes de scrutin, pluralisme – qu'est-ce ? – et démocratie délibérative) pour laisser les élèves « en plan » et en suspend. En effet le sous-chapitre qui suit porte sur les régimes non démocratiques, quand on aurait pu penser que l'analyse de la compétition politique emmenait tout droit vers l'analyse du vote. Ce n'est pas le cas. On nous rétorquera que les enseignants sont libres d'aborder le programme dans

l'ordre qu'ils souhaitent. Nous répondons que rien n'empêche non plus les « experts » de mettre un peu de cohérence dans ce qu'ils font. De plus, il est dit qu'il faudra accorder une place aux organisations politiques, mais pourquoi donc ici, alors que les partis politiques reviennent par la suite ?

1.3 Quelles sont les formes de régimes politiques non démocratiques

- On voit bien ici le problème que ce chapitre 1 pose. De ramener trop systématiquement les élèves à des points d'ordre juridique, à la question des régimes notamment. Parce qu'on a étudié la démocratie représentative, il faut s'arrêter maintenant sur les autres régimes, au risque d'un excès de typologies et de raccourcis insatisfaisants (n'étudie-t-on pas en histoire les régimes démocratiques et totalitaires ?). Cette thématique n'est pas mince. Elle demande du temps et des exemples. Or, on épuise les élèves plutôt que de les éveiller en partant de cas concrets et de thématiques plus vivantes. Laissons cela à la première année de droit et de science politique ! Et encore.

2. La participation politique

Il nous semble que cette question pourrait occuper une large part du programme de cette option. Parce qu'elle est vivante, accessible, riche d'exemples, mais aussi parce qu'elle permet de réinscrire à chaque fois le politique dans les enjeux économiques et sociaux. A condition qu'elle soit présentée autrement !

2.1 Quelle est l'influence de la culture politique sur les comportements politiques ?

- C'est l'exemple même à ne pas suivre selon nous. On part d'une notion difficile à expliquer et à définir (la culture) *a priori*, pour inviter ensuite l'élève à se demander ce que cet « ensemble caractéristique de manières d'être en politique » fait aux comportements. Pourquoi obscurcir ainsi les choses ? Il y avait plus simple et plus inductif : partir du vote et, au travers du modèle de Columbia (ou Michigan), par exemple, se demander ce que Lazarsfeld entendait indiquer lorsqu'il disait « qu'on pense politiquement comme on est socialement ». La sociologie électorale, pour peu qu'elle soit abordée en recourant aux approches sociologiques ou écologiques, est truffée d'études de cas passionnantes (Dormagen et Braconnier sur le vote en banlieue, Agrikolianski et al. pour le vote dans les quartiers chics ou Jean Rivière pour les zones pavillonnaires, pour ne citer que des cas français). Partons de cas, de sujets à explorer et à comprendre ! Ce n'est qu'au terme de ces exercices captivants que le mot « culture » trouvera éventuellement son sens. Rappel, l'intérêt suprême n'est pas de savoir comment définir avec une absolue certitude une ou des « cultures », mais plutôt de se demander ce que ce mot, cette notion, peut poser comme questions de recherche quand on étudie un groupe social. Dans le même esprit, on pourrait davantage se concentrer sur la socialisation politique. Cela permettrait d'interpeller directement et intimement les élèves, de faire de la sociologie de la socialisation, puis de les emmener vers les comportements

électoraux en passant par l'intérêt pour la politique. La socialisation politique aurait mérité un sous-chapitre à part entière.

2.2. Quel est le répertoire de la participation politique aujourd'hui ?

- Le 2.2 est incohérent. Car il y est question de participation, et ce du vote à l'action collective ! Pas moins ! On parle du vote, on déborde sur les modes de participations non conventionnelles et, à nouveau, on revient sur les causes du vote !!!! On a tout lieu de penser que les élèves seront assez rapidement perdus. Un programme n'est pas un document semblable à une couette qu'on cherche à faire entrer à tout prix dans une valise ! Tel un cours qu'un enseignant se doit de concevoir en autant de séquences qu'il lui faut, il aurait été opportun que les experts pensent à un itinéraire de réflexion qui amène peu à peu les élèves à comprendre et à s'approprier ce qu'ils comprennent pour aller de plus en plus loin en termes de découvertes.

- Prenons-nous à rêver, et imaginons un programme qui irait de la socialisation politique (très SES), à l'action collective (absolument SES) en passant d'abord par la compétence politique (encore SES), le vote et l'abstention (plus que SES si l'on veut bien les saisir comme des comportements sociaux relevant de conditions sociales spécifiques).

2.3. Comment expliquer le comportement électoral ?

- On y vient – enfin ! –, mais attention à la question de la « volatilité » jalonnée de pièges. Plus de sciences sociales ici permettrait en effet de voir que la volatilité et le « vote sur enjeu » sont des notions écrans qui masquent des régularités autrement plus importantes que la supposée inflation des électeurs rationnels dans nos démocraties.

3. Les organisations politiques (partis, syndicats, groupes d'intérêt,...)

3.1 Comment expliquer l'émergence des partis politiques dans les démocraties ?

- Le chapitre 3.1. est insensé. Il comporte une question d'histoire. Pourquoi pas. Mais dans la colonne « indications complémentaires », on y lit que l'objectif est d'expliquer « à l'aide d'exemples, la notion de système de partis en insistant sur les évolutions historiques de ces systèmes » et de s'interroger sur « l'affaiblissement contemporain des clivages partisans ». Pas moins ! On imagine la panique à bord. Ne pourrions-nous pas revenir à des objectifs clairs ? Soit à l'origine des partis politiques et à leurs fonctions sociales, soit à la manière dont ces derniers organisent la démocratie aujourd'hui, soit enfin à l'un puis l'autre de ces thèmes, à condition de se donner du temps ?

- Au passage (mais ce n'est qu'un détail) : inviter à montrer qu'il y a un déclin des clivages partisans nous semble problématique. Autant ce peut être une question de recherche, autant l'affirmer revient à donner la réponse avant même d'avoir posé quelque hypothèse que ce soit. C'est, à notre sens, un problème glissant qui risque de nous renvoyer à des études d'opinion bien fragiles.
- Remarque plus générale : si cette option était principalement centrée sur le vote et les partis politiques, tout le monde s'y retrouverait : couvrir un sous-champ de la science politique particulièrement « sociologique », étudier des exemples et des réalités, maîtriser des outils essentiels pour comprendre plus tard le fonctionnement du champ politique.
- Laissons de côté la notion de « système partisan ». C'est un point bien trop théorique sur lequel la science politique a encore à progresser.

4. L'ordre politique européen

Ce quatrième chapitre rend le programme trop chargé. Il convient de le supprimer. On peut néanmoins penser que les enseignants sauront trouver des exemples « européens » pour sortir les élèves de leurs habituelles frontières.

Conclusion :

Il nous semble qu'un bon programme de « sciences sociales et politiques » n'est pas une réplique d'un cours d'introduction à la science politique tel qu'il était et est encore parfois enseigné à l'université et dans les IEP, mais plutôt un ensemble restreint de questions qui, avec clarté, progressivité et expérimentation, conduit les élèves à s'interroger sur le fonctionnement politique concret de nos démocraties à l'intérieur d'un cadre économique et social. L'anthropologie politique comme point de comparaison, la socialisation politique, le vote, les partis politiques et l'action collective seraient, de notre point de vue, les principaux chapitres à privilégier dans cette optique.

Julien Fretel, professeur de science politique à l'Université Picardie Jules Verne

Patrick Lehingue, professeur de science politique à l'Université Picardie Jules Verne